

PAROLES



LES
NOUVELLES
VERTES

Groupe de réflexion et d'Action Municipale

Edito

«IL FAIT FROID, IL FAIT FROID,
MADAME LA MARQUISE»

ou

« CHAUD, CHAUD, CHAUD?
LE PRINTEMPS SERA-T-IL CHAUD? »

Après les attaques du gouvernement CHIRAC RAFFARIN contre les retraites, la santé et la sécu, les 35 heures, les services publics et notamment celui de l'Education, la grogne gagne chez les lycéens, les enseignants, les parents d'élèves contre le projet de loi Fillon.

Au même moment, le chômage et la précarité augmentent (à Noisy, plus de 50% de bénéficiaires du RMI en plus en 3 ans), les profits des grandes entreprises explosent (Total +37%, L'oreal +144%, Arcelor +80%) et le pouvoir d'achat des français diminue.

Ce gouvernement de droite met tout en oeuvre, avec le patronat, pour tenter d'endiguer les revendications syndicales, et notamment celle de hausse substantielle des salaires, pour lesquelles la journée d'action du 10 mars sera une étape importante. Derrière des discours démagogiques, on appelle les français à toujours plus de rigueur:

«l'exemplarité» de nos ministres est bien l'illustration de ce double langage (plan Borloo de l'appartement à 15.000 euros pour loger les pauvres quand Gaymard fait payer au contribuable 14.000 euros de loyer mensuel pour loger sa «petite» famille). *N'oublions pas que sa femme n'est autre que la fille du tristement célèbre Pr Lejeune, initiateurs des commandos anti-IVG et président de l'association «Laissez -les vivre»!!!*

Les amis de Borloo et Gaymard à Noisy s'appellent Rivoire et Deleu. Ces frères ennemis de la droite noisienne s'entendent tout de même à merveille pour

faire voter au conseil municipal un budget 2005 marqué par l'absence totale de projets nouveaux pour les noiséens.

Quelques exemples croustillants...

Tous les postes du budget de fonctionnement diminuent ou stagnent, sauf celui des «fêtes et cérémonies» qui a augmenté depuis 2003 de 89%!!

Une ambition bien timide pour la politique en direction de la jeunesse qui se résume à l'ouverture d'une boutique d'information rue Jean Jaurès.

Autre point notable de ce budget, la création d'une police municipale (sera-t-elle armée?), qui a d'ailleurs fait l'objet d'une question orale du groupe des élus socialistes et Verts au conseil municipal (à lire en page 2). Les noiséens qui ont longtemps bénéficié d'une politique de gauche soucieuse des ses jeunes et ambitieuse dans ses projets vont-ils se satisfaire de ce budget qui exclut les jeunes, oublie les familles modestes, bétonne le centre ville et fait la part belle à la répression et au clientélisme?

Vaste chantier pour la gauche que de reconquérir l'espace politique, à Noisy comme ailleurs en France! Les VERTS comptent bien y prendre toute leur place. Nous agissons aujourd'hui, sur le terrain et dans les institutions, pour que les citoyens ne subissent plus les atteintes sociales et environnementales des droites au pouvoir.

Nous agirons demain pour mettre en oeuvre des politiques publiques au service indissociable des Hommes et de la planète et non plus au service des seuls profits.

SOUVENONS-NOUS!

Il y a quelques semaines, toutes les chaînes de télévision retransmettaient les cérémonies commémoratives organisées autour de l'anniversaire de la libération des camps de la mort.

L'Europe entière assumait enfin son devoir de mémoire! Quelle fut notre émotion d'y retrouver Madame Lévy, noiséenne de toujours, filmée aux côtés de sa fille qu'elle accompagnait à Auschwitz, pour un parcours-souvenir sur les traces de son passé de déportée.

Beaucoup de jeunes noiséens s'en souviendront longtemps.

Puissent-ils ne jamais oublier également, qu'il est et sera toujours d'actualité de combattre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme.

Ils pourront ainsi barrer la route à tous ceux qui agitent la haine et l'exclusion : les négationnistes, les profanateurs de sépultures, les délinquants odieux qui ont tenté d'incendier le wagon-témoin de Drancy et les « Dieudonné » qui font de l'insoutenable, leur fond de commerce.

Groupe des élus PS/Verts

Question orale pour le CM du 17 février 2005

Madame le Maire,

Vous aviez annoncé, au début de votre mandature, que la mise en place d'une police municipale ne s'imposait pas compte-tenu des succès du ministre de l'Intérieur de l'époque.

Quels éléments nouveaux vous font mettre la sécurité au premier rang des priorités pour 2005 ? Le changement de ministre de l'Intérieur ? Nous n'entrerons pas dans ce débat aujourd'hui.

L'aggravation de la délinquance dans notre ville ? Nous n'avons pas d'information sur ce point.

Nous souhaitons obtenir une vraie réponse à cette question. En effet, les problèmes de sécurité n'ont jamais été mis à l'ordre du jour d'un conseil municipal ou d'une commission municipale. Nous sommes tenus à l'écart, malgré nos demandes répétées, du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance présidé par le maire.

Cette instance a-t-elle été réunie et dans l'affirmative à quelle date et sur quel ordre du jour ?

Aucune réunion sur ce thème n'a été organisée par votre municipalité dans les quartiers.

Ce n'est qu'au détour d'une révision du tableau des effectifs au Conseil municipal du 30 septembre 2004, et par la presse, que nous avons découvert votre décision de créer une police municipale.

En effet quelles missions, autres que celles confiées aux agents de stationnement, comptez vous assigner à cette police municipale et quels moyens allez-vous lui attribuer ?

S'agit-il de libérer les trottoirs pour permettre aux piétons, et particulièrement aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, de se déplacer ? De sécuriser les abords des écoles en décourageant le stationnement sauvage de certains parents ? De réprimer les incivilités de certains propriétaires de chiens ou de pavillons ? De travailler en partenariat avec les comités de quartier pour une meilleure prévention et pour résoudre les petits conflits de voisinage ?

Si c'est le cas, nul besoin de police municipale, il suffit d'étendre les missions, le nombre et l'appellation des agents de stationnement pour pallier les manques éventuels de la police nationale.

Mais s'il s'agit de constituer une police, éventuellement armée (la possibilité n'en serait pas écartée selon Le Parisien), avec des missions qui sont traditionnellement celles de la police nationale, notre opposition sera totale et déterminée.

Dans une ville comme Noisy-le-Sec, qui est loin d'être le Chicago des années 30, ce serait instaurer inutilement un climat de tension et courir le risque de provocations, de bavures et de tragédies.

Nous vous demandons, officiellement ce soir, de vous prononcer clairement sur vos choix et de donner à l'assemblée communale toutes les informations qu'elle est en droit de recevoir sur un dossier aussi important.

La loi Veil a 30 ans: un enfant si je veux quand je veux!

Il y a 30 ans, les femmes de ma génération se sont battues pour que l'interruption volontaire de grossesse (IVG), jusque là interdite, soit reconnue comme un droit. A Bobigny, se tenait alors le procès de Marie-Claire, procès -phare chargé de rappeler à l'opinion publique avec le «manifeste des 343 salopes», que de très nombreuses femmes décidaient d'avorter malgré tout et que beaucoup d'entre elles en mouraient. La légalisation de l'IVG prononcée le 17 janvier 1975 et définitivement adoptée en 1979, fut une première victoire, mais il a fallu continuer à se mobiliser pour que ce droit soit accessible à toutes :

.. 1982, remboursement par la sécurité sociale

.. 1990, utilisation du RU 486 (molécule découverte dans les laboratoires Roussel Uclaf à Romainville) permettant une IVG médicamenteuse

.. 2001, le délai légal pour pratiquer l'IVG passe de 10 à 12 semaines, l'entretien social n'est plus obligatoire et la jeune femme mineure qui ne peut obtenir l'autorisation de ses parents, peut se faire accompagner par un adulte de son choix.

.. 2004, les IVG peuvent avoir lieu hors des établissements de santé
les forfaits de remboursement de l'IVG sont modifiés et revalorisés

Pourquoi faut-il rester vigilants et mobilisés?

L'avortement malgré la législation, reste encore un acte tabou et culpabilisant, il est toujours menacé, de manière visible par des commandos intégristes anti-IVG (hors la loi!), mais surtout de manière plus sournoise :

- méconnaissance de la loi de 2001, par certains établissements ou refus de la respecter.
- régression du système de santé qui a amené la fermeture en Seine-Saint-Denis de 12 établissements privés sur 23 ce qui limite gravement le nombre de lieux pratiquant les IVG et par conséquent augmente considérablement les délais de prise en charge.
- attaques insidieuses au plus haut niveau : le parlement avec le projet de la loi Garraud donne une reconnaissance juridique au fœtus.
- Au niveau européen et notamment en Pologne où le droit à l'avortement reconnu depuis 1956 est largement restreint depuis 1993.
- Pression de l'ordre moral, du Pape et autres ayatollas

L'avortement est un droit inscrit dans la loi, certes, mais il faut encore se mobiliser pour que l'application de cette loi soit une réalité pour toutes; pour que plus aucune femme n'ait à vivre l'IVG comme un parcours culpabilisant et tellement long qu'il est parfois trop tard!

La journée du 8 mars, journée internationale des femmes, sera l'occasion de le rappeler.

Claude Chedal

« Claude Chedal et Anne Déo, conseillère municipale et porte-parole des Verts 93, au rassemblement organisé à la préfecture de Bobigny le 2 février 2005, par le Réseau Education sans Frontières, pour la régularisation des lycéens étrangers sans papiers scolarisés dans les lycées de Seine St Denis.»



Gambetta :

Tout le monde semblait s'accorder à dire que cette rue avait un cachet particulier, un petit air provincial et qu'il fallait les conserver dans l'aménagement du boulevard Gambetta. Certains arbres (1/3 environ) étaient malades, mais fallait il pour autant procéder à ce massacre à la tronçonneuse ? Il nous reste maintenant une jolie carte postale sur le site de la ville. Nostalgie ? ... Nous regrettons en tout cas, que les élus de la majorité aient choisi la facilité, plutôt que la préservation de ce petit brin de campagne à Noisy!

Londeau :

La municipalité a pris la décision de murer le passage entre la rue Elsa Triolet et l'allée du Londeau. Cette allée est une voie indispensable aux habitants de la cité. Elle permet de rejoindre d'un côté le square Stéphane (commerces, cabinet médical) et de l'autre, les écoles, la crèche, la médiathèque annexe, la caisse d'allocations familiales et la PMI.

Dans un courrier daté du 9 février, adressé à Madame le Maire, nous lui demandons de « trouver, en concertation avec les noiséens concernés, des solutions qui permettent aux uns et aux autres de vivre en bonne intelligence », ceux qui mettent en avant leur droit à la tranquillité et ceux qui souhaitent continuer à emprunter l'allée du Londeau pour rejoindre Stéphane et le centre ville. Par ailleurs, les habitants du Londeau veulent être rassurés sur la circulation prévue de gros camions dans leur quartier.

Pour nous, le Londeau doit être ouvert sur la ville et sa tranquillité doit aussi être respectée.

Petit Noisy :

Deux bonnes nouvelles, et les Verts, notamment les élus Verts au Conseil Régional, y sont pour quelque chose :

- le CDG express, ligne dédiée aux seuls passagers de Roissy, devait emprunter un tunnel souterrain de Noisy le Sec à Tremblay en France. Ce projet semble abandonné !
- le Conseil régional a décidé d'inscrire 200 000 Euros à son budget pour participer à la protection phonique des riverains de la SNCF à Noisy et Bondy.

Les habitants du Petit Noisy et leur association voient ainsi récompensée leur détermination à obtenir ce mur anti bruit qui mettra un peu de distance entre leur vie quotidienne et les 630 trains de voyageurs et les 300 trains de marchandises qui circulent chaque jour !

Pierre Séward :

Le projet d'aménagement de ce quartier n'a toujours pas été présenté aux noiséens dans le Miroir de Noisy et il faut beaucoup de persévérance pour le dénicher sur le site de la ville. Pourtant il avance...sans que les questions qu'il soulève n'aient été abordées avec les citoyens :

- la circulation automobile dans ce quartier, aggravée par l'arrivée de plus de 200 véhicules et peut-être le passage du tram
- les besoins véritables en équipement scolaire (école élémentaire ? maternelle ? classes-passerelles ?) à évoquer en commission
- la place des espaces verts dans le centre ville (après Gambetta, le square Semard ?)

Ce n'est pas la décision prise par la majorité au Conseil municipal du 18 février de modifier le plan d'occupation des sols (POS) pour permettre d'augmenter de 20% la hauteur des bâtiments qui nous rassure sur la densification du quartier !

Si vous êtes comme nous, opposés à ce projet immobilier, tel qu'il nous a été imposé, alors signez notre pétition...au marché, en bas de votre immeuble, auprès des militants Verts ou sur notre page «**NoisyGramVerts.free.fr**». Avec 1 500 signatures, nous pouvons obtenir ensemble la saisine du Conseil Municipal et imposer un projet alternatif.

Les Verts de Noisy
7 boulevard de la République
93130 Noisy le Sec
courriel :
NoisyGramVerts@free.fr